

# Institut du Genre

## Résidences scientifiques

### Appel permanent

#### Les résidences scientifiques

Les résidences scientifiques, d'une durée de un à quatre mois, sont destinées à des chercheurs-ses d'un niveau post-doctoral au minimum, et disposant de fonds propres pour financer leur séjour (financements de leur université d'origine, bourses de programmes d'échanges de chercheurs-ses, etc.).

L'Institut du Genre met à disposition de la-du chercheur-se un poste de travail sur le Campus Condorcet, à Aubervilliers, et intègre, dans la mesure du possible, la-le chercheur-se accueilli-e à ses activités scientifiques. La-le chercheur-se s'engage à indiquer le soutien de l'Institut dans l'ensemble des publications qui résulteront des recherches menées au cours de la résidence scientifique.

#### Modalités de candidature

Le dossier de candidature, à adresser à la direction de l'Institut du Genre, doit comporter les éléments suivants :

- un curriculum vitae ;
- une lettre de motivation indiquant impérativement les dates du séjour et le programme des activités envisagées dans les universités et organismes de recherches français partenaires de l'IdG pendant ce séjour ;
- un projet de recherches de 3 pages environ ;
- une attestation de l'institution finançant le séjour, comportant le montant de la bourse ou des fonds, et la durée prévue pour leur utilisation.

Les demandes sont examinées par la direction trois fois par an, et les dates-limites de dépôt des dossiers sont le 10 octobre pour des séjours à compter du 1er janvier suivant ; le 10 février pour des séjours à compter du 1er mai suivant ; le 10 juin pour des séjours à compter du 1er septembre suivant.

**Contact** : [sg-gis-idgenre@mshparisnord.fr](mailto:sg-gis-idgenre@mshparisnord.fr)